

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages 200 F • 16 à 28 pages 600 F • 32 à 44 pages 1 000 F • 48 à 60 pages 1 500 F • Plus de 60 pages 2 000 F	• TOGO 20 000 F • AFRIQUE 28 000 F • HORS AFRIQUE 40 000 F	• Récépissés de déclarations d'Associations..... 10 000 F • Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions) 20 000 F • Avis d'immatriculations 10 000 F • Certification de JO 500 F
<i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 -05 BP 225 LOME</i>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsé, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 230400149-RM déposée le 14/04/2023, M. AGBAGBAABLAM, profession Technicien Supérieur du Laboratoire, demeurant à LOME et domicilié à SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 26ca situé à KPOME, connu sous le nom de APEYEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues de 14 mètres chacune , au Sud- Est par la propriété BOLOUVI KOMLAN GILBERT et BOLOUVI KODJO et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400150-RM déposée le 14/04/2023, M. TANKPALI MATIEYENDOU, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant à LOME et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca situé à DALAVE, connu sous le nom de Avekome, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 20 mètres et de 14 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité BIDI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400151-RM déposée le 14/04/2023, M. AGOSSOU KOKOU FOLLY A, profession Déclarant en Douanes, demeurant à LOME ADAWLATO et domicilié à RUE DES PECHEURS, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 42ca situé à VOGAN, connu sous le nom de AGBODJAKOPE, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres , au Nord- Ouest par la propriété SEGBEDJI , au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ZANKOU et au Nord-Ouest par la propriété EDRAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400152-RM déposée le 14/04/2023, Mme TENGUE AYAWA, profession REVENDEUSE, demeurant à et domiciliée à DALAVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à MISSION-TOVE KPALA, connu sous le nom de BAME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, Est, Ouest par propriété SOWU et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400153-RM déposée le 14/04/2023, Mme. AMONA MIWA MASSALO, profession Secrétaire Comptable, demeurant à ADIDOGOME-AVENOU et domiciliée à MAISON SITUEE A AVENOU EN FACE DE L'IMMEUBLE DE CAFE INFORMATIQUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 25a 81ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEDEKE WEGBLOBO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAGBEDZI WOVI KODZO et au Sud par la route KPETAWEKOE de 20 mètres..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400154-RM déposée le 14/04/2023, M. AMUZU Ekoue Koudjos, profession Retraité, demeurant à et domicilié à AGBATA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 69a 02ca situé à VOGAN, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord par la propriété SOSSA KLOUVI, au Sud par la propriété AGOE MAWOULODJI, à l'Est par la propriété KOSSI TOUGLO, à l'Est par la propriété KOSSI AMENOU DJI, à l'Ouest par la propriété MIKODOME AGBODJAN et à l'Ouest par la propriété DOSSA KPOGLO..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400155-RM déposée le 14/04/2023, M. DANSOMON KOFFIVI, profession Conducteurs d'engins de travaux publics, demeurant à et domicilié à KPETE GBATOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à DAVIE - ASSOME, connu sous le nom de DZOVADZE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOMON et au Sud par une rue de 14 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400156-RM déposée le 14/04/2023, M. DANSOMON KOFFIVI, profession Conducteurs d'engins de travaux publics, demeurant à et domicilié à KPETE GBATOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 19a 31ca situé à GAME SEVA, connu sous le nom de DOGLOBO, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord- Est et à l'Est par la propriété KOURITE, au Sud- Ouest par la propriété KOURITE, au Nord- Ouest et à l'Ouest par l'emprise de la rivière Tchilo de 30 mètres et au Sud- Est par une rue en projet de 20 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400157-RM déposée le 14/04/2023, M. GBEGOU KOKOUTSE, profession Personnel du culte, demeurant à et domicilié à ENTREPRISE DE L'UNION, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 23a 68ca situé à DALAVE, connu sous le nom de TEGE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 mètres chacune, à l'Ouest et au Sud par la propriété APETOWOGBO Komi et à l'Ouest par la propriété AGBAWOU..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400158-RM déposée le 14/04/2023, M. PETHOS KOFFIVI, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Atilamonou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 37ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord- Est et au Sud- Est par par de rues non dénommées de 14 mètres chacune, au Nord- Ouest par par la propriété de la collectivité ADEDZE et à l'et au Sud- Ouest par par la propriété AZIAKE, PARCELLE B au Nord- Est et au Sud- Ouest par par la propriété AZIAKE et au Nord- Ouest et au Sud- Est par par des rues non dénommées de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400159-RM déposée le 14/04/2023, M. ASSIONGBON AKOMEGNI ARISTIDE, profession Particulier, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 06ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLOTO KOFFI et au Sud par une rue de 30 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400160-RM déposée le 14/04/2023, M. FOMBO KOKOVI, profession pour particulier, demeurant à et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 06ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ANFOIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOLTO KOFFI et au Sud par une rue de 30 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400161-RM déposée le 14/04/2023, Mme. AKPABIE ANITA A. SUZANNE, profession Revendeuse, demeurant à Lomé WUIT et domiciliée à MAISON AKPABIE A CÔTE DE L'EGLISE METHODISTE PENUEL, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 11a 94ca situé à ABOBO, connu sous le nom de AKLADJENOU, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud-Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres chacune et au Nord- Ouest et au Sud- Est par la propriété de la collectivité YIBOKOU ANAGO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400162-RM déposée le 14/04/2023, M. GNATOU GATIBE B, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant à Lomé et domicilié à AGOENYIVE Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 86ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de MASSAPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BODZROMA et à l'Est par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400163-RM déposée le 14/04/2023, Mme GAMBAGA ARZOUMA EPSE GATIGLO, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de EHOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Su, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDIVLO et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400164-RM déposée le 14/04/2023, M. AGOMON KOMLAN, profession Directeur de Société, demeurant à LOME ADAKPAME et domicilié à SITUER DERRIERE LA STATION D'ESSENCE TOTAL ADAKPAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 21a 84ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TSIVE AGO KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio4 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 20 mètres et de 14 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Est par la propriété AGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400165-RM déposée le 14/04/2023, Mme. TOULASSI-DJINAN ABLAVI DZIFA, profession Promoteur Culturel, demeurant à LOME ADIDOADIN et domiciliée à RUE FIN PAVEE 05 BP 1140, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 19ca situé à AKEPE, connu sous le nom de AKEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété ANKOU, au Sud par la propriété ADJESSI et à l'Est et Ouest par des rues non dénommées de 14 mètres et 10 mètres..

Elle déclare que ledit immeuble appartient à GROUPE AVERTI et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400166-RM déposée le 14/04/2023, Mme BIKALA LINDA, profession Sans profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIABOU Apéléte et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400167-RM déposée le 14/04/2023, M et Mme AYENA Dossou Assouan et KENOU GBENADO EPSE AYENA-DOSSOU, profession opérateur de Saisie et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE LEGBASSITO, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 04a 62ca situé à ANDO, connu sous le nom de ADEKPUI, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Sud par la propriété de la collectivité KATE, à l'Est par la propriété de la collectivité AGBEKO MESSANVI, au Nord par la propriété AYENA-DOSSOU, à l'Ouest par la propriété ADJINI Kodjo N. et à l'Ouest par la propriété AZIANOU Adjoavi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400168-RM déposée le 14/04/2023, Mme AZIANOU ADJOAVI, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à ADIDOGOME AVE MARIA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 04a 79ca situé à ANDO, connu sous le nom de ADEKPUI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord par la propriété ADJINI KODJO N., au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KATE et à l'Est par la propriété AYENA-DOSSOU..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400169-RM déposée le 14/04/2023, M et Mme. AYENA-DOSSOU ASSOUAN KENOU GBENADO EPOUSE AYENA, profession Opérateur de Saisie et Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à LEGBASSITO NON LOIN DES SOEURS, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 87ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESSITO KONYITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par la propriété de la collectivité AHIALEAME, au Nord-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud-Est et au Sud- Ouest par la propriété KADJASSOU..

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400170-RM déposée le 14/04/2023, M. OTSRI KOSSI, profession Cuisinier et pâtissier, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME VERS BAR MADIBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DALAVE, connu sous le nom de WONYO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par des rues de 14 mètres et de 12 mètres et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité ADZABLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400171-RM déposée le 14/04/2023, M. TOVOR KOFFI, profession Agent Maritime, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ABOBO LEBE, connu sous le nom de ADIDOTAKPO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité HOYI BOUAME, au Sud- Est par la propriété de la collectivité HOYI BOUAME et au Sud-Ouest par une rue de 14 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400172-RM déposée le 14/04/2023, M. TOVOR KOFFI, profession Agent Maritime, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA NON LOIN DE LA PHCIE VERSEAU BAGUIDA 17 BP 8, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 21ca situé à ABOBO, connu sous le nom de TIKPAN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 14 mètres chacune et à l'Ouest par la propriété AMOUZOUVI DEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400173-RM déposée le 14/04/2023, M. ANIBRI KOSSI MAWUENA, profession Directeur d'Entretien, demeurant à Lomé Ségbé et domicilié à MAISON SITUE EN FACE DE L'EPEP SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 95ca situé à TSEVIE BOLOU ATIVEME, connu sous le nom de AYIVIKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ATOWU, au Sud-Est par la propriété AMEGAVI, au Sud-Ouest par la propriété GALLEY et à l'Ouest par la propriété AVOYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400174-RM déposée le 14/04/2023, Mme KOSSIVI LETY AKU-SIKA, profession Particulier, demeurant à LOME et domiciliée à ABLOGAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 45a 43ca situé à BOLOU, connu sous le nom de KLOKPOE HAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité YOVONGNA, au Sud par la propriété de la collectivité WOEGNA, au Sud- Est par la propriété de la collectivité YOVONGNA et à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KPALIN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400175-RM déposée le 14/04/2023, M. AKPOVI Kokou, profession pour particulier, demeurant à Lomé et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété AGBAVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400176-RM déposée le 14/04/2023, M. ADJRAKOU AYAO BOUTCHOMEKPO, profession Commerçant, demeurant à APESSITO et domicilié à AU NIVEAU DU CARREFOUR DU QUARTIER DU CHANGEMENT 1ER VON A DROITE 3E MAISON A GAUCHE 3E MAISON , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 54ca situé à KOVIE DJEMEKE, connu sous le nom de WUME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et Est par la propriété LAMADOKU, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400177-RM déposée le 14/04/2023, Mme. DESBOIS NATHALIE CECILE ANDREE, profession Informaticienne, demeurant à Lomé et domicilié à NON LOIN DU MARCHE DE LAVIE APEDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca situé à KPOME , connu sous le nom de AVEDA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Nord -Ouest par par la propriété de la collectivité HEGNON, au Sud- Est par par la propriété de la collectivité ALOU, au Sud- Est par par une rue de 16 mètres et au Soud- Ouest par par la propriété de la collectivité HEGNON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400178-RM déposée le 14/04/2023, M. KOTOKO ADJIWANOU, profession Salarié, demeurant à LOME et domicilié à AVEDZI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca situé à MISSION-TOVE , connu sous le nom de GBEZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété TOUGBEGNO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400179-RM déposée le 14/04/2023, M. ALASSANI NAKPALE, profession Directeur de Société, demeurant à AGOE SOGBOSSITO et domicilié à AGOE SOGBOSSITO NON LOIN DE LA STATION OANDO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 03ca situé à DAVIE, connu sous le nom de TOUME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400180-RM déposée le 14/04/2023, M. BELEI ESSOWE, profession Gestionnaire, demeurant à AGOE SOGBOSSITO et domicilié à MAISON NON LOIN DE LA STATION D'ESSENCE DE AGOE SOGBOSSITO , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de AVEAKE BIAMANYO KOPEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LANGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400181-RM déposée le 14/04/2023, M. YOROU TAOFIK, profession , demeurant à AGBALEPEDO - LOME et domicilié à RUE DE LA GARE ROUTIERE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 34ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de GBOHOLO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ALOZOVE et au Sud par la route Assome- Adetikopé de 20 mètres..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400182-RM déposée le 17/04/2023, M. MUSTAPHA TAOFIKI ADENIYI, profession Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 93ca situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de HANTROLE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la collectivité AKOGO et DOGBLA, au Sud par une rue existante de 14 mètres, à l'Est par la propriété DOGBLA et à l'Ouest par la propriété AKOGO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400183-RM déposée le 17/04/2023, M. HADJRA KOMLAN., profession Topographe, demeurant à DALAVE et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'EGLISE PENTECÔTE DE DALAVE , majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 41ca situé à DAVIE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété BOLOUVI, au Nord-Ouest par une rue en projet de 20 mètres et au Sud- Ouest par la propriété BOLOUVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400184-RM déposée le 17/04/2023, M. KOUKI KOSSI, profession employés de bureau, demeurant à et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DAVIE WLI, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KOTO et à l'Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400185-RM déposée le 17/04/2023, M. TANI LAMABALO, profession Assistant d'Hygiène, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 57ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune et au Sud- Est et au Sud- Ouest par la propriété ATITSO SOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400186-RM déposée le 17/04/2023, M. AGBODAN KOSSIVI, profession Retraité, demeurant à Tsévié et domicilié à DAVIEMODJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 40ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de BLEVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par le lot N° 23 A, au Sud par le lot N° 25, à l'Est par le lot N° 24 et à l'Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400187-RM déposée le 17/04/2023, M. KOKOU-TCHRI KOUASSI MESSAN A, profession Ingénieurs électroniciens et des télécommunications, demeurant à Lomé et domicilié à BE APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de AGODOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité ZOTSIKPI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400188-RM déposée le 17/04/2023, M. AGBOYIBOR KOKOU SENAME, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 68a 40ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de KPEVEGO BEGBE, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité WOTSU AMEDENOU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOTSU AMEDENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400189-RM déposée le 17/04/2023, M. DOUHADJI EDOH KODJOVI, profession Electro-Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 55a 84ca situé à TCHEKPO DEDEKPOE, connu sous le nom de AVEHE, préfecture d'Yoto, commune d'Yoto2 et borné au Nord par la collectivité EKPE, au Sud par la propriété KOUKOU, à l'Est par la propriété SENA KAFOUI et à l'Ouest par la collectivité MIZONHOUDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400190-RM déposée le 17/04/2023, M. ADOYI ARAMA, profession Commerçant, demeurant à AGOE ANOME et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 65ha 06a 53ca situé à GAME, connu sous le nom de GAME- AFOUGADJI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité TEMENEKOU et à l'Ouest par la propriété de la collectivité TEMENEKOU..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400191-RM déposée le 17/04/2023, M. NODZRO KOMLA WISDOM, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AKEPE et domicilié à IMMEUBLE NON LOIN DU BAR LE PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 12 mètres, au SUD par la propriété AVOGAN Messan, à l'EST par la propriété AVOGAN Messan et à l'OUEST par la propriété AVOGAN Messan..

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400192-RM déposée le 17/04/2023, M. AFEDO KODZO MOKPOKPO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à Lomé et domicilié à NON LOIN DE EPP LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 31ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 14 mètres, au SUD par la propriété NODZRO, à l'EST par la propriété AVOGAN Anani et à l'OUEST par la propriété AVOGAN Anani.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400193-RM déposée le 17/04/2023, M. NODZRO KOMLA WISDOM, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AKEPE et domicilié à IMMEUBLE NON LOIN DU BAR LE PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par la propriété AVOGAN Messan, au SUD par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'EST par la propriété AVOGAN Messan et à l'OUEST par la propriété AVOGAN Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400194-RM déposée le 17/04/2023, M. AFEDO KODZO MOKPOKPO, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant à Lomé et domicilié à NON LOIN DE EPP LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 80a 33ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ANOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par la propriété MADZRA Bernard, au SUD par la propriété AZIABA, au SUD par la propriété NODZRO, à l'EST par la propriété AZIABA et à l'OUEST par la propriété GLIGBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400195-RM déposée le 17/04/2023, M. NODZRO KOMLA WISDOM, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à AKEPE et domicilié à IMMEUBLE NON LOIN DU BAR LE PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 22ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 14 mètres, au SUD par la propriété NODZRO, à l'EST par la propriété de la collectivité AVOGAN Messan et à l'OUEST par la propriété de la collectivité AVOGAN Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400196-RM déposée le 18/04/2023, Mme KPODZO AKOSSWA, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à KAGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 52ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de POUKEDJI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route Adétikopé- Djagble de 30 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété de la collectivité DAMESSI ZONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400197-RM déposée le 18/04/2023, M. MATTHIA A ODAAYI AMEN, profession Imprimeur, demeurant à Lomé et domicilié à BE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca situé à NOEPE, connu sous le nom de ATSAKPO BAME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété KPONDJANYI Yawavi, à l'Est par la route nationale N°5 LOME-KPALIME de 70 mètres, à l'Ouest par la ligne de MOYENNE TENSION DE 26 mètres et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400198-RM déposée le 18/04/2023, M. PTCHOLO AKLISSO, profession Gestionnaire de Projet, demeurant à Atakpamé et domicilié à Agbo Kpotame, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Est par propriété AGBALETI KOKOU et au Sud et Ouest par des rues en projet de 16 mètres et 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400199-RM déposée le 18/04/2023, M. PTCHOLO AKLISSO, profession Gestionnaire de projet, demeurant à Atakpamé et domicilié à Agbo Kpotame, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ADJOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété EFIO Komla et au Sud par une rue en projet non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400200-RM déposée le 18/04/2023, M. AHLOU Kodjo, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à APEGAME-ANFOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 06a 02ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DAVIEMONDJI DEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par les lots N° 25 et 3, au Sud par une rue non dénommée de 16 mètres, à l'Est par le lot N° 4 B et à l'Ouest par la ligne de la Haute Tension de 32 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400201-RM déposée le 18/04/2023, M. DOGBE ODJO KOKOU, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à Lomé et domicilié à SOGBOSSITO VERS L'EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à DAVIE, connu sous le nom de Tekpo Agblekopé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la propriété AZIAFON, au Sud- Est par la propriété AZIAFON et au Sud- Ouest par la Route Wli- Davié Tekpo de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400202-RM déposée le 18/04/2023, M. KAMATI YENNAM, profession employé de bureau, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE PLATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 06ca situé à DALAVE, connu sous le nom de ATSANGBOWOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA et au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400203-RM déposée le 18/04/2023, M. CAKPO YETONDJI DIDIER, profession Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant à Lomé et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca situé à AKEPE, connu sous le nom de DJEVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété AZAGLO, au Nord- Ouest par une rue de 24 mètres et au Sud- Est par la propriété AZAGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400204-RM déposée le 18/04/2023, Mme. MAWUSI AKOSIWA ESI, profession Gestionnaires des ressources humaines, demeurant Lomé et domicilié à EN FACE DE LA PREFECTURE D'AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 43ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOMEMODJI FESSOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété de la collectivité AHO, au Sud- Est par la propriété de la collectivité AHO et au Sud- Ouest par une rue existante de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400205-RM déposée le 18/04/2023, M. ATANLEY-GOUGBE YAOVI, profession Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à FACE PHARMACIE MADIBA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 28ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AGOMEMODJI FESSOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité AHO, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Est par la propriété de la collectivité AHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400206-RM déposée le 18/04/2023, M. ALEKA AMONTETE, profession Officier demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de MESSI MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14 mètres, au Sud par la propriété AKOUNDA et à l'Est par la propriété AHIYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400207-RM déposée le 18/04/2023, Mme AKOUNDA KOLAAMA, profession Commissaire de Police, demeurant à et domiciliée à AGOE ANOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de MESSI MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété de la collectivité ALEKA, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AZIATI et à l'Ouest par une rue existante de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400208-RM déposée le 18/04/2023, M. D'ALMEIDA VIGNOE AMAKOE GEORGES, profession Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant en FRANCE et domicilié à STRASBOURG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 39a 27ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de Ezoto, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la collectivité DZEGLE, au Sud par la propriété SENYO Yawo, à l'Est par la collectivité ATTITSO DZAKOU et à l'Ouest par la collectivité AZIAGOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400209-RM déposée le 18/04/2023, M. KOSSIGAN ANANI, profession Revendeur demeurant à Lomé Bè-Kpota et domicilié à NON LOIN DE L'HOTEL ELI PASSAGE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 00a 06ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de AVATI DZOGBEDZI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOTSEAVOU et au Sud par la Route Adjonikopé-Avati de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400210-RM déposée le 18/04/2023, Mme TETTEGAN KOKOE EPSE SODOGA, profession Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de KPOTA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété DICK Loumonvi et au Sud par une rue de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400211-RM déposée le 18/04/2023, M. PEDESSI BAHADOM, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 69a 17ca situé à WLI, connu sous le nom de APEDOME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBEWOLE KODJOVI FELICIEN, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJADOO KOSSIVI PATRICE et à l'Est par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400212-RM déposée le 18/04/2023, Mme AJAVON ADAKOU BELLA, profession Ingénieur Informaticienne demeurant à Lomé et domiciliée à WONYOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 74ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKEPE-ATIGLIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété VIGLOSSOU et à l'Est par une rue de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400213-RM déposée le 18/04/2023, Mme DJONNA AKOURA EPSE KAMA, profession Sociologues, psychologues, anthropologues et assimilés, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE SOGBOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 01ca situé à BOLOU, connu sous le nom de GATIGBLE BEXOTO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété KETI et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANADOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400214-RM déposée le 18/04/2023, M. DARA KOFFI, profession Personnel du culte, demeurant à Tsévié et domicilié à TSEVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 04a 58ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de AMAVE KOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par les propriétés DENISE et AGODO Komlan, au Sud par la propriété HOESSODE Assafo et à l'Ouest et à l'Est par la propriété DARA Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400215-RM déposée le 18/04/2023, M. KOURA-MOLA IDRISOU, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ATCHANVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 06ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de LOGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par une rue de 14 mètres, au Sud par la propriété de la collectivité KPELI KOAMI et à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVON Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400216-RM déposée le 18/04/2023, M. AKAKPO EDEM DOVEVIE, profession Directeur Financier, demeurant à AGOE-VAKPOSSITO et domicilié à NON LOIN DE CARREFOUR AISSED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 02a 27ca situé à BADJA, connu sous le nom de BAGBE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AGLAGO et à l'Ouest par la Route Nationale N° 5 de 70 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400217-RM déposée le 18/04/2023, Mme SOMALI AKOUVI, profession Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à CASSABLANCA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOGOVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété ADJO YAWO WOSRON..

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400219-RM déposée le 18/04/2023, M. BAKAI MATCHONNAME, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Zopomahé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 94ca situé à GBATOPE, connu sous le nom de TROVENOU DZAGUEKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété AMOUZOUVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400220-RM déposée le 18/04/2023, M. SEDEDJI KOSSI, profession Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à DOUMASESSE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca situé à AKEPE, connu sous le nom de YIDAVE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZUMA AKOEDAN et au Sud et à l'Ouest par ses rues non dénommées de 14 et 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400221-RM déposée le 18/04/2023, M. KENKOU KOFFI SENA EMILE, profession Chargé de Communication, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca situé à NOEPE, connu sous le nom de TOTSOANVI, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Ouest et au Sud-Est par la propriété GBAMA, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord-Est par la propriété GBAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400222-RM déposée le 18/04/2023, M. KOLI GOUDAVI, profession Commerçant, demeurant à AVEDJI et domicilié à MAISON NON LOIN DU BAR 228, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 18a 67ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NOEPEDO, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par la propriété AFONOPE, au Sud par rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la collectivité KPONVI et à l'Ouest par rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400223-RM déposée le 18/04/2023, Mme KOLI FRANCOISE, profession Elèves, demeurant à et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de DEMIME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord par rue non dénommée de 14 mètres, au Sud-Est par la propriété AGEDZI et à l'Ouest par la propriété AGEDZI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400224-RM déposée le 18/04/2023, Mme ADJOGAH ESSENAM DELALI, profession Revendeuse demeurant à LOME et domiciliée à BE AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DALAVE, connu sous le nom de KPOME AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Ouest par la propriété AGBOGAN, au Sud- Est par la route nationale N° 34 Lomé - Hahotoé de 50 mètres et au Nord- Ouest par une rue en projet de 14 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400225-RM déposée le 18/04/2023, Mme ADJOGAH ESSENA DELALI, profession Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à BE AHLIGO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca situé à DALAVE, connu sous le nom de KPOME AKADJAME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est par une rue en projet de 16 mètres, au Sud- Est et au Sud- Ouest par des rues en projet de 14 mètres chacune et au Nord- Ouest par la propriété AGBOGAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400226-RM déposée le 18/04/2023, M. AYITE KOMLAN NOMAGNON, profession Charpentiers en bois et menuisiers du bâtiment, demeurant à LOME et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 98ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPATEFI, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Ouest par une rue existante de 16 mètres, au Nord-Est par une rue existante de 30 mètres, au Sud-Est par une rue existante de 20 mètres et au Sud-Ouest par une propriété non identifiée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400227-RM déposée le 18/04/2023, Mme LAGNEBLE AFI PHILIPPINE EPSE AKPODO, profession Informaticienne, demeurant à Lomé Agoè et domiciliée à ADOUGBA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 07a 71ca situé à DJAGBLE, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TSI- KASSAPOUPOU et KPONSOU et à l'Est par une rue existante de 28 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400228-RM déposée le 18/04/2023, M. DJIMA GAFAROU, profession Profession pour particulier, demeurant à Lomé et domicilié à ATIEGOU YAYRAKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 09ca situé à DALAVE, connu sous le nom de LOWOE HLONVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété de la collectivité BOSSRO, au Sud-Est par la propriété de la collectivité BOSSRO et au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400229-RM déposée le 18/04/2023, M. EKOR K. ALPHONSE, profession Directeur de Société, demeurant à BE KPOTA et domicilié à RUE DES BOEUF 11BP:111, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 35ha 47a 50ca situé à GAME, connu sous le nom de AFOUGANDJI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété de la collectivité TEMENEKOU, au Nord- Ouest par la route Haho - kpodji-Afougandji de 30 mètres et au Sud- Ouest par la propriété de la collectivité TEMENEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400230-RM déposée le 18/04/2023, M. TAPE TCHASSA, profession Cadre de Banque, demeurant à et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 77ca situé à DAVIE, connu sous le nom de HANTROLOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord- Est et au Sud- Est par la propriété DAGNO ATA et au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par des rues 20 mètres et de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400231-RM déposée le 18/04/2023, M. LAMESSI KOKOU WINIGAH, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à TOGO 2000, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 99ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la propriété KOLA, au Sud par la réquisition de morcellement N° 16860/22, à l'Est par la propriété de la collectivité SOKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400232-RM déposée le 18/04/2023, M. KPETCHE KODJO CHARLES, profession Ingénieur des Travaux, demeurant à Lomé et domicilié à totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 35ca situé à MISSION-TOVE APESSITO, connu sous le nom de AGOVEME, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au NORD par une rue non dénommée de 14 mètres, au SUD par la propriété de la collectivité ATTIGAN, à l'EST par la propriété de la collectivité ATTIGAN et à l'OUEST par la propriété de la collectivité ATTIGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400233-RM déposée le 18/04/2023, M. FRANCISCO-D'ALMEIDA AYAO MENSAH, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité DZAKU et à l'Ouest par une rue de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400234-RM déposée le 18/04/2023, M. FRANCISCO-D'ALMEIDA AYAO MENSAH, profession Commerçant, demeurant à et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 15a 56ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité DZAKU, au Sud par la propriété de la collectivité BAKA et à l'Est par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400235-RM déposée le 18/04/2023, M. FRANCISCO-D'ALMEIDA AYAO MENSAH, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à NOEPE, connu sous le nom de AKPAVEME, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité DZAKU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400236-RM déposée le 18/04/2023, M. DOTOU KOFFI EDOUARD, profession Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 85a 50ca situé à GBLAINVIE, connu sous le nom de NYIDJIN, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Sud et Est par la propriété AZIAKOU Komla et à l'Ouest par la Route Tsévié-Gapé de 30 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400237-RM déposée le 18/04/2023, M. DOTOU KOFFI EDOUARD, profession Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 78ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPOGLO, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord-Est par une rue en projet de 12 mètres, au Sud-Est par une rue non dénommée de 14 mètres et au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la propriété BIRREGAH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400238-RM déposée le 18/04/2023, M. DOTOU KOFFI EDOUARD, profession Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Akodessewa, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 07a 09ca situé à GAME, connu sous le nom de AFOUGANDJI, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord et au Sud par la propriété TOGBUI TANYI YOVO, à l'Est par l'emprise d'une rivière et à l'Ouest par une rue en projet de 20 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400239-RM déposée le 18/04/2023, M. SAGOA LIEKPAMINA, profession Electro-Technicien, demeurant à LOME et domicilié à MSON SAGOA SABA PRES DE L'EGLISE CATHOLIQUE D'AVEDJI NOTRE DAME DE FATIMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 08a 91ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de GBEZETCHAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue non dénommée de 14 mètres, au Nord- Ouest et au Sud- Ouest par la propriété ALOGNO et au Sud- Est par la propriété ALOGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400240-RM déposée le 18/04/2023, M. SAGOA LIEKPAMINA, profession Electro-Technicien, demeurant à LOME et domicilié à MSON SAGOA SABA PRES DE L'EGLISE CATHOLIQUE D'AVEDJI NOTRE DAME DE FATIMA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de GBEZETSAN, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALOGNO et au Sud par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400241-RM déposée le 18/04/2023, M. AMAVI AYI KOKOU, profession Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 02ca situé à Mission-tove, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est par une rue de 14 mètres, au Nord-Ouest et au Sud- Ouest par la propriété GATTOH Komi Adzewoda et au Sud- Est par la propriété GATTOH Komi Adzewoda.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400242-RM déposée le 18/04/2023, M. AMAVI AYI KOKOU, profession Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 05a 98ca situé à MISSION- TOVE, connu sous le nom de KPALA, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord- Est et au Nord- Ouest par la propriété GATTOH K OMI A. et GATOR Komla M., au Sud-Est par la propriété GATTOH K OMI A. et GATOR Komla M. et au Sud- Ouest par une rue de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400243-RM déposée le 18/04/2023, Mme KEDEA BIDENIM YAWA, profession Réceptionnistes et employés d'information, demeurant à Lomé et domiciliée à TOKOIN AEROPORT, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Djabglé, connu sous le nom de Kadème Agodome, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, au Sud par propriété SEGBEDJI Kossi Antoine, à l'Est par propriété SEGBEDJI Kossi Antoine et à l'Ouest par une rue en projet de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400244-RM déposée le 18/04/2023, M. AMOUZOUKPE KOMLAN OLIVIER, profession Revendeur, demeurant à Djabglé et domicilié à Djabglé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01a 50ca situé à ABOBO, connu sous le nom de LEBE Adjidomé, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord, Est et à l'Ouest par la propriété ATSI- KASSAPOUPOU et KPONSOU et au Sud par une rue de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400245-RM déposée le 18/04/2023, M. DETHO-MESSAN KODJO APELETE, profession Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 21ca situé à NOEPE, connu sous le nom de NOEPE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord-Est et Nord-Ouest par la propriété GBEDIVLO, au Sud-Est par la route NOEPE-KOVIE, au Sud-Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres et à l'Ouest par la propriété ALOLEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400246-RM déposée le 18/04/2023, M. EDIAME KOMLA NORBERT, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à KOVIE, connu sous le nom de TSIVE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord par la route Gbave-Kovié de 30 mètres, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité AZI DOUVON et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400247-RM déposée le 18/04/2023, M. EDIAME KOMLA NORBERT, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 56ca situé à KOVIE, connu sous le nom de MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZI Douvon, au Sud par la route Kovie - Dzemeke de 30 mètres et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400248-RM déposée le 18/04/2023, M. EDIAME KOMLA NORBERT, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 63ca situé à KOVIE, connu sous le nom de MONENOU, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZI Douvon, au Sud par la route Kovié - Dzemeke de 30 mètres et à l'Est par une rue non dénommée de 14 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400249-RM déposée le 19/04/2023, M. GABA ADAMA EDEM, profession Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à VERS CEG NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca situé à AGBELOUVE, connu sous le nom de TOKPEVIA, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété GBOUDOU et à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOUDOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400250-RM déposée le 19/04/2023, M et Mme DJALOGUE Goumpougouene et WOLOU DJELE OMANOLA FORTUNEE, profession Architecte et Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 87ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LILIKOPE DJOKOUEGOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue en projet de 16 mètres, au Sud par une rue en projet de 20 mètres, à l'Ouest par une rue de 20 mètres et à l'Est par la propriété SILIVI.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400251-RM déposée le 19/04/2023, M et Mme. DJALOGUE GOUMPOUGUENE WOLOU DJELE OMANOLA FORTUNE, profession Architectes et urbanistes et Infirmière, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leur droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 58ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de LILIKOPE DJOKOUEGOE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et détaillé comme suit : PARCELLE A au Nord par la propriété SILIVI, au Sud par une rue de 16 mètres et à l'Ouest et à l'Est par des rues en projet de 16 mètres chacune, PARCELLE B au Nord par une rue de 16 mètres, au Sud par la propriété SILIVI, à l'Ouest et à l'Est par des rues en projet de 16 mètres chacune et au Sud par la propriété de la collectivité TAMEKLO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient, et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400252-RM déposée le 19/04/2023, M. ATAKLO COMLAN MESSAN KLAUS, profession Profession pour particulier, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 14ca situé à BADJA, connu sous le nom de DODZI DJOGBETO, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord-EST par la propriété KOMASSI KOSSI LOUIS, au Nord-Ouest par la propriété NUAKE Kossi, au Sud-Est par une rue existante de 14 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AGBETOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400253-RM déposée le 19/04/2023, M. BEOU KOMLA EYRAM, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca situé à BADJA, connu sous le nom de DODZI LOMNAVA, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord- Est par la propriété DJAGBA Komlan, au Nord- Ouest par une rue existante de 12 mètres et au Sud par la propriété SAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400254-RM déposée le 19/04/2023, Mme POUWI DADJA Mendissa, profession Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à RESIDENCE SISE A KPAKPLAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de DEDEKE AGBAKOPE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 mètres chacune et au Sud et à l'Est par la propriété KOLANI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400255-RM déposée le 19/04/2023, Mme KAO FEGBAWE EPSE DEFO KUATE, profession Gérante de Société, demeurant à Lomé et domiciliée à DZIDZOLE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à KOVIE, connu sous le nom de KOVIE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et au Sud par la propriété ABOLLEY KOMLA BONIFACE et à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14 mètres et de 16 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400256-RM déposée le 19/04/2023, Mme AGBODJAN Nadine, profession Surveillante Pénitentiaire, demeurant en France et domiciliée à Saint-Etienne, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 12a 00ca situé à ASSAHOUN ATTI-TOUWUI, connu sous le nom de ATTI-TOUWUI, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au NORD-EST par une rue non dénommée de 08 mètres, au NORD-OUEST par la propriété AKOTA Degbe, au SUD-EST par la propriété AKOTA Degbe et au SUD-OUEST par une rue non dénommée de 08 mètres.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400257-RM déposée le 19/04/2023, M. KOSSI KOMI AFANGBEGNON, profession Retraité, demeurant à Hahotoé et domicilié à DEVIKEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 10a 50ca situé à HAHOTOE, connu sous le nom de DEVIKEME, préfecture de Vo, commune de Vo4 et borné au Nord par la propriété de l'EPP Evangelique de Hahotoé, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZEWODA et à l'Est par un passage de 06 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400258-RM déposée le 19/04/2023, M. KONTEVI K. DIEUDONNE, Gestionnaire, demeurant à ADIDOGOME et domicilié à CARREFOUR LAPANPAN NIVEAU GRAND DEFI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 60ca situé à AKEPE, connu sous le nom de ASSIAMAGBLE, préfecture d'Avé, commune d'Avé2 et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 mètres et au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIABOR Doe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400259-RM déposée le 19/04/2023, M. SEDJRO PAUL OLIVIER ELINAM, profession Salarié, demeurant à AGOE et domicilié à NON LOIN DE L'ECOLE MENELIK 2, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à DAVIE, connu sous le nom de AVIAKE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres et au Sud et à l'Est par la propriété AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400260-RM déposée le 19/04/2023, Mme. ANATO BEATRICE, profession Revendeuse, demeurant à BE KPEHENOU et domiciliée à 0ANGLE BD FELIX H B BE KPEHENOU Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 51a 50ca situé à ASSAHOUN ATTINOUEFOE, connu sous le nom de ATTINOUEFOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au NORD-EST par la propriété de la collectivité AZIADEKE, au NORD-OUEST par la propriété de la collectivité AZIADEKE, au SUD-EST par la propriété ANATO Kinvo et au SUD-OUEST par la propriété de la collectivité AZIADEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400261-RM déposée le 19/04/2023, Mme. ANATO BEATRICE, profession Revendeuse, demeurant à BE KPEHENOU et domiciliée à 0ANGLE BD FELIX H B BE KPEHENOU Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 37ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATTINOUEFOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord par la propriété de la collectivité GALLEY, au Sud par les propriétés des collectivités AZIADEKE et HAZOUME, à l'Est par les propriétés des collectivités HAZOUME et AZIADEKE et à l'Ouest par la propriété de la collectivité AZIADEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400262-RM déposée le 19/04/2023, Mme. ANATO BEATRICE, profession Revendeuse, demeurant à BE KPEHENOU et domiciliée à 0ANGLE BD FELIX H B BE KPEHENOU Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 58ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au NORD-EST par la propriété AMEDESSOU Comlan, au NORD- OUEST par la propriété AMETOGLO, au SUD-EST par la Route Assahoun- Anyron de 30 mètres et au SUD-OUEST par la propriété HELOU Bawoubati.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400263-RM déposée le 19/04/2023, M. HAZOUME KOFFI ELIE, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 87ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATTINOUEFOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord et Ouest par la propriété ANATO et au Sud et Est par la propriété de la collectivité AZIADEKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400264-RM déposée le 19/04/2023, Mme RIKPOSSOU ESTELLE R, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à BE APEYEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 51a 66ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATTINOUEFOE, préfecture d'Avé, commune d'Avé1 et borné au Nord-Est par la propriété de la collectivité AZIADEKE, au Nord-Ouest par la propriété ANATO Kinvo et au Sud-Est et Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AZIADEKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400265-RM déposée le 19/04/2023, M. ANATO Kinvo Kenneth R , profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à BE APYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 51a 72ca situé à ASSAHOUN, connu sous le nom de ATTINOUEFOE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord- Est et Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AZIADEKE, au Nord-Ouest par la propriété ANATO Béatrice et au Sud-Est par la propriété RIKPOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400266-RM déposée le 19/04/2023, M. ABOTCHI KOKOU MOKPOKPO, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant à Lomé et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 59ca situé à KPOME, connu sous le nom de APEYEME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par une rue non dénommée de 10 mètres et au Sud, Est et Ouest par la propriété NUGLOZE KWAMI A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400267-RM déposée le 19/04/2023, M. AGBOGLAN AMEVI, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 02a 97ca situé à MISSION-TOVE, connu sous le nom de KPEME AGBLEKPOE, préfecture de Zio, commune de Zio2 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDZE Adjo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400268-RM déposée le 19/04/2023, Mme. BLEWOUSI ABLAVI METSOKEWO, profession Préfet, demeurant à Agou domicilié à Agou Gare, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 94ca situé à TSEVIE, connu sous le nom de KPALI TSAVE, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la propriété TAGBA MAZAMISSO, au Sud par la voie du contournement de 70 mètres et à l'Est et Ouest par des rues non dénommées de 16 mètres chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400269-RM déposée le 19/04/2023, M. KUKOM KODJO OKUTA, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone d'une contenance totale de 36a 25ca situé à KPOME, connu sous le nom de AKADJAME BOME, préfecture de Zio, commune de Zio1 et borné au Nord par la Route Dalavé- Kpomé- Akadjamé de 30 mètres, au Sud par une rue non dénommée de 14 mètres, à l'Est par la propriété de la collectivité DJABAKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 mètres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400270-RM déposée le 19/04/2023, M. DOMINGO Fadil, profession Non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à ADEWI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca situé à ZOLO, connu sous le nom de TSIVIEPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité APPOH et à l'Est par la propriété de la collectivité APPOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400271-RM déposée le 19/04/2023, M. DOMINGO BILIAMINE, profession Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à AFLAO SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 00ca situé à ZOLO, connu sous le nom de TSIVIEPE, préfecture d'Avé, commune d'avé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité APPOH et à l'Ouest par la propriété de la collectivité APPOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400272-RM déposée le 19/04/2023, M. APETI COMLAVI, profession Technicien Supérieur Ophtalmologue, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à NON LOIN DU CEG ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 43a 98ca situé à VOGAN, connu sous le nom de AVEDJI, préfecture de Vo, commune de Vo1 et borné au Nord- Est par la propriété AWOUKOU MASSAVI, au Nord-Ouest et à l'Ouest par la propriété EGLA ATTIOGBE, au Sud par la propriété GBAGUIDJI Houelouwa et à l'Est par la propriété ATTIVI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230400273-RM déposée le 19/04/2023, M. AGBODJAN FIOVI EDOE Z, profession Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à AWATAME NON LOIN DESARS SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 00ca situé à GAME, connu sous le nom de LOM-NAVA, préfecture de Zio, commune de Zio3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété de la collectivité KOULE et au Sud par la propriété de la collectivité WEBOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Conservateur de la propriété foncière
de la région Maritime
BALI Komi